



Conseil exécutif 2021-2022

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Réunion #10 - Automne 2021

Mardi le 23 novembre 2021

Université de Sherbrooke --- A8-244

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présences :

Emily Abud

Gabriel Arsenault

Saïd Kassabie

Justine Legault

Charles-Alexandre Groleau

Marilou Bernier

Sacha Vincent

Sophie Martel

Pierre-Alexandre Chagnon

Charlotte Michon

Observation :

1. Ouverture de la séance

Emily Abud déclare l'ouverture de la séance à 17h17.

2. Désignation du praesidium

Saïd Kassabie propose de nommer par acclamation Emily Abud à la présidence et Marilou Bernier et Justine Legault au secrétariat.

Proposition adoptée par acclamation.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Saïd Kassabie propose l'adoption par acclamation de l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée par acclamation.

4. **Adoption des procès-verbaux**

Saïd Kassabie propose l'adoption par acclamation du procès-verbal de la réunion du 16 novembre 2021.

Proposition adoptée par acclamation.

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

6.1. **Vin et fromage de l'AGED**

Charlotte Michon : Je me demandais où vous (le comité) en étiez rendu dans l'organisation du vin et fromage qui se déroulera le 19 janvier prochain?

Gabriel : Il y a un meeting de planification ce soir. Des cépages ont été contactés et seront testés. On vise le café Gigi comme lieu. On attend l'approbation de Mélanie Cournoyer.

Sacha : Les commanditaires sont trouvés, on a 5000\$ de commandites. Ce soir, on va regarder les vins et les fromages. Comme Gab a dit on va faire ça au Gigi si on réussit à le réserver. D'autres détails sont à venir, comme l'heure, les décorations, etc. L'organisation avance lentement mais sûrement.

Charlotte Michon: si vous avez besoin d'aide de bénévoles, on est là pour vous aider. Je me propose, dit Charlotte.

Sacha : On aura besoin de bénévoles le jour-même en effet.

Gabriel Arsenault : Ça sera différent cette année avec les règles socio-sanitaires, on vise une formule assise contrairement aux autres années. ça servait à rien de se prendre aussi d'avance car on ne savait pas ce qu'il allait se passer.

7. **Dossiers internes**

7.1. **Points ODJ rencontre décanat**

Emily Abud: Martine Leblanc m'a demandé les points pour l'ODJ du 30?

Charlotte Michon : Pour l'approbation des affiches Diversité.

Marilou Bernier : Les documents et annotations permises, tel que voté à la rencontre CE du 2 novembre.

Émily Abud : Parler des 5@8.

7.2. Comité Promo - Nomination par intérim

Saïd Kassabie: David a démissionné du comité promo au poste de trésorerie pour l'hiver. Il n'y a pas de raison juste que c'est des raisons personnelles, mais le comité Promo nous a déjà recommandé quelqu'un par intérim, soit Imène.

Saïd Kassabie propose de nommer par intérim Imène Lammali pour la trésorerie du comité Promo à l'hiver 2022.

Charles-Alexandre Groleau appuie.

AU.

7.3. Présences à la dernière AG - Absences de certains comités

Charlotte Michon: Donc suite à la dernière AG, j'ai regardé la liste des présences des comités et je crois qu'il serait important pour le CE d'être rigoureux au niveau de la présence des comités. L'article **20.2 des Règlements Généraux** qu'à défaut d'être dûment représenté, le CE peut imposer une sanction économique de 10% du budget annuel en cours et ce, pour chaque AG où ça arrive. Dans l'optique où on donne beaucoup d'argent à certains comités et peu à d'autres (avec égard à Gab), je crois qu'il serait temps qu'on prenne action avec les absences aux AGs. Pour l'instant, nous avons la feuille de présence de la dernière AG du 15 novembre et seulement Jeux-ridiques n'avaient aucun représentant alors qu'ils sont supposés en avoir deux...

Émily Abud : J'ai déjà averti le coordo du comité concerné.

Pierre-Alexandre Chagnon: Est-ce qu'il y avait un autre comité que celui-là?

Saïd Kassabie: Communications et mobilisation, mais il n'a qu'une personne dans le comité et manquait une personne dans le CIA.

Charlotte Michon : Est-ce que vous voulez qu'on avertisse les comités une fois puis qu'on applique la sanction?

Émily Abud : On pourrait remettre la consigne sur le groupe coordo.

Gabriel Arsenaault : Quitte à ce que tout le monde ne se pointe pas aux AG, je ne trouverais pas que ça serait équitable que LG ait un "free-pass" mais que le monde n'en ait pas. Ce serait fun que le CIA se force à venir et même s'ils pensent qu'ils ne sont pas vraiment en poste.

Marilou Bernier: Ils sont encore en poste compte tenu de la coupe des vétérans, telle que prévue dans leurs responsabilités aux règlements généraux.

Saïd Kassabie : Pour préciser le pouvoir de sanction, c'est discrétionnaire. Cette règle existe pour assurer le quorum. Avant, si le quorum est atteint largement, on n'appliquera pas la règle.

Sacha Vincent : je ne suis pas à 100% d'accord avec Saïd, car si on ne fait rien on va prendre la chance que le quorum ne soit pas atteint si à chaque fois il y a des membres qui ne se pointent pas. Je pense qu'on doit donner un avertissement la première fois et rappeler la règle et que s'ils ne viennent pas encore on avisera.

Pierre-Alexandre : Je pense pas qu'on devrait jouer la police du budget, c'est dommage de pénaliser les personnes qui vont revenir l'an prochain. C'est plutôt un code de conduite, il faut utiliser les avertissements.

Gabriel Arsenault : On parle ici du budget de cette année pour la sanction. La sanction est dommage puisque ce sont ultimement les étudiants qui écopent de la sanction.

Charlotte Michon: moi je trouve que d'avoir cette règle c'est bien car quand tu t'impliques c'est un peu la base de faire des trucs de même. ça crée une certaine égalité entre les comités même s'ils n'ont pas le même budget.

7.4. Comités externes

Charlotte Michon : Je tenais à ce qu'on discute ensemble des comités qui ne sont pas des comités de l'AGED comme Obiter, ASF et le Club de débat par exemple. Rien de personnel contre eux, simplement que je suis légèrement dans l'incompréhension à savoir pourquoi on accorde de l'argent à des "comités" qui ne veulent pas s'associer avec l'AGED mais souhaite tout de même utiliser tous ses moyens de communication ainsi que son argent (300\$ à ASF et 227,75\$ à l'Obiter et 750\$ au Club de débat de l'UdeS et 1250\$ à Pro Bono). Je trouve ça injuste qu'on accorde peu de sous à certains comités qui font l'effort de se présenter à chaque assemblée, tel que l'indiquent les RGs alors que les comités comme Obiter et ASF n'en ont pas l'obligation. Je n'ai rien contre le fait qu'ils ne souhaitent pas faire partie de l'AGED, mais à ce moment-là je ne vois pas pourquoi ils auraient les mêmes privilèges que les comités sans en avoir les obligations tel que remettre l'argent à la fin de l'année et assister aux AGs. Bref, j'aimerais avoir votre opinion sur la situation et ce qu'il est possible de faire pour y remédier.

Gabriel Arsenault : Pour ASF, le but est de remettre un don en fin d'année. Ils fournissent aussi beaucoup d'activités. Obiter permet à des étudiants de s'engager. Pour le Club de Débat, il y a beaucoup d'étudiants de droit. Dans tous les cas, les comités bénéficient à beaucoup d'étudiants de droit.

Saïd Kassabie: un peu pour continuer, même s'ils n'ont pas d'obligation (AG...) leur financement n'est pas assuré comparativement aux autres comités de l'AGED qui eux sont assurés d'avoir un financement. EX. si obiter ne faisait pas une bonne job, le CA pourrait juste décider de ne pas leur donner de budget.

Sophie Martel se poignarde avec sa canne de Noël.

Marilou Bernier : S'ils nous contactent toujours pour de l'argent, pourquoi ils ne viennent juste pas en tant que comité de l'AGED?

Gabriel : C'est pour ne pas avoir à se présenter au AG, des rapports, participer aux midis des comités au même titre que les autres. Toutes les dépenses sont justifiées par des factures. L'argent accordée l'est en fonction des activités pour les étudiants de la faculté.

Sacha Vincent : je comprends qu'on ne donne pas beaucoup d'argent aux comités mais je pense que les comités ont assez de possibilités de commandites et sont capables de se financer eux-mêmes s'ils essayent. Ils sont capables d'aller chercher du budget, mais la manière facile est d'aller voir l'AGED. C'est sûr que ça marche pas nécessairement avec tous les comités, mais genre l'Obiter et le comité de débats devraient pouvoir se trouver des commandites avec des cabinets ou autre.

Said Kassabie : Pour ajouter, il faut comprendre qu'il y a d'autres raisons pour lesquelles il ne font pas partie de l'AGED. Certaines associations ont des affiliations nationales. Ils sont donc en impossibilité de s'affilier aux deux. Pour le Club de Débat, c'est un comité universitaire. Pour l'Obiter, c'est pour préserver l'indépendance journalistique.

Gabriel Arsenault : L'Obiter nous a approché l'an passé avec peu de finance. Les commandites susmentionnées sont une nouvelle information pour nous. Nous avons été généreux avec Pro Bono cette année en raison des finances de l'aged et de leurs activités prévues, ce qui n'arrivera pas nécessairement dans les années à venir.

8. Dossiers externes

9. Dossiers financiers

9.1. Décos Noël

Charles-Alexandre Groleau propose de rembourser 107,85\$ à Pierre-Alexandre de la case en cours d'année pour les décorations de Noël.

Émily Abud appuie.

Pierre-Alexandre Chagnon déclare son conflit d'intérêt.

AU.

10. Dossiers académiques

10.1. DSV et Biens et prescription - Solution à court terme

Marilou Bernier : Je suis dans la groupe 1 où se trouve les étudiants en sciences de la vie. Cette année, nous avons Pr. Kouri en Obligations 1. À plusieurs reprises, il a été discuté de notions d'obligations qui utilisaient des principes de base en Biens et prescription (bonne et mauvaise foi, délai de prescription, biens meubles et immeubles, et autres notions semblables) pour lesquels ces étudiants se sentaient démunis. Pour l'instant, et avec l'aide de Marianne Raymond, Pr. Kouri fera un cours d'appoint sur les notions manquantes autour du 23 novembre. Marianne Raymond a été mise en contact avec les autres représentants de programme DSV des autres années. Sur le long terme, les représentants de programme se pencheront sur la question après les fêtes. Il est souhaité que le cours de Biens et prescription revienne dans le cursus de première année, compte tenu que les notions étudiées sont reprises dans d'autres cours à la session d'hiver. C'est donc dire que, pour l'instant, la situation est sous contrôle. Mais après l'hiver, il devrait leur être recommandé de venir en CE pour obtenir les leviers détenus par l'AGED. Qu'en pensez-vous?

Émily Abud : j'ai parlé de DSV avec Josée il y a deux semaines parce qu'il y a plusieurs trous avec DSV surtout pour ceux qui veulent être notaires comme lolo.

Saïd Kassabie : les notions de biens peuvent se trouver en obligations ou en droit de la famille. Ils reviennent dans d'autres cours. Je pense que c'est une bonne idée de l'apporter au décanat. Le changement apporte des inconvénients pour les étudiants en DSV.

Sophie Martel : Est-ce que tu connais le cours qui a remplacé Biens et Prescription?

Saïd Kassabie: Oblig II se donnait en 1ere année, respo en 1ere aussi je pense. Il y a eu une réorganisation du cheminement il y a 2-3 ans.

Sophie Martel : C'est pertinent d'en parler au décanat mais s'il le changement a été retenu, ça devait être pour des bonnes raisons.

Marilou Bernier : Trois heures ne peuvent pas remplacer un cours entier. Peut-être que le changement était pour une bonne raison, mais le cours d'appoint n'est pas suffisant.

11. Dossiers des activités étudiantes

11.1. Vente de bougies

Justine Legault : Les bougies ne fonctionnent pas tellement bien. Il y un souci avec celles-ci explosent lol et je ne pense pas qu'on peut les vendre, sauf si l'on dit qu'elles sont décoratives.

Saïd Kassabie : S'il y a un risque, il vaut mieux user de précaution. Même avec l'avertissement, le risque n'est pas nul.

Pierre-Alexandre Chagnon : Peut-on ajouter de la cire sur les fleurs pour réduire le risque.

12. Dossiers communication

12.1. Calendrier de l'AGED

Charlotte Michon: Je voulais vous solliciter afin que vous puissiez m'aider avec les milliers de messages que je reçois par rapport au calendrier de l'AGED. Selon moi, c'est très simple d'utilisation avec un peu de débrouillardise, mais ça ne semble pas être ce qui est répandue donc comme je vous l'ai montré il y a quelques semaines, j'aimerais qu'en tant que membre du CE, vous appuyez vos coordos de comités là-dedans en leur montrant en quelques minutes car c'est humainement impossible pour moi de le montrer à tout le monde. Si jamais l'adresse courriel de votre comité ou coordo n'a pas accès, je pourrai ajouter la personne mais normalement tout le monde qui est censé y avoir accès a accès. Pour ce qui est de la demande de Marie-Clarisse concernant le **BHM de février**, je vais faire un message dans le groupe de coordos pour les inviter à lui écrire leurs événements mais je demeure tout de même sur ma position selon laquelle le comité devrait se fier au calendrier de l'AGED en ce sens que sa principale utilisation est d'informer les autres comités des évènements.

Sacha Vincent : je comprends que tu l'as montré, mais je comprends qu'il y a des gens que ça ne fonctionne pas non plus. il a fallu que je le refasse 2-3 fois, c'est des subtilités que soit tout le monde le voit ou soit personne le voit. avec les technologies je comprends que ça peut être compliqué des fois.

Émily Abud : Il est possible que vous ajoutiez personnellement les activités des comités.

Charlotte Michon : Pour répondre à Sacha, il faut utiliser "AGED" dans le calendrier. Cela permet que l'évènement soit directement mis dans le calendrier.

13. Dossiers professionnels

13.1. Commandites des comités

Sacha Vincent : Il y a eu des questionnements sur le groupe du CE cette semaine par rapport aux commandites et je voudrais apporter quelques clarifications. Tout d'abord, oui les comités ont le droit de trouver des commandites, c'est même encouragé pour aider avec leur financement. S'ils font des commandites comme des conférences ou autres depuis plusieurs années, ils n'ont pas à m'en parler puisqu'ils savent ce qu'ils font (bien sûr, s'ils veulent me poser des questions, je suis toujours là pour répondre quand même). Par contre, s'ils font quelque chose de nouveau, ils devraient venir m'en parler pour voir si un autre comité fait quelque chose de similaire et pour qu'ils chargent le même montant. Finalement, pour ce qui est des grosses ententes où des gros montants ou engagements sont discutés, je crois qu'ils devraient en parler au CE avant de signer comme je vous le demande avant de signer des deals aussi.

Gabriel Arsenault : Les comités donnent beaucoup de cartes-cadeaux. Il pourrait être rappelé de donner des cartes-cadeaux d'entreprises locales.

14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante

14.1. Collaboration AGED - AGER pour la semaine du bien-être

Marilou Bernier : Pour agrémenter la semaine du bien-être de janvier, j'ai pensé lancer mes contacts auprès de l'AGER. Ceux-ci organisent à chaque année des "massothons", i.e des séances de massages sur une ou plusieurs semaines pour financer des activités. Cela dit, je crois qu'un partenariat avec l'AGER serait intéressant pour incorporer cette activité à la programmation. D'après mes connaissances, l'activité devrait avoir lieu à la FMSS parce que le matériel ne peut pas être déplacé. Les tarifs pour le présent massothon sont de 20\$ pour 30 min et 35\$ pour 1h, ce à quoi il faut ajouter les frais de stationnement. Pensez-vous que, avec égard aux conditions susmentionnées, les étudiants de l'AGED se prévaleraient de ce service? Et quelle est votre position vis-à-vis la promotion d'activités qui ne relèvent pas de notre faculté? (Je déclare évidemment mon conflit d'intérêt).

Pierre-Alexandre Chagnon: Bonne idée. Les dates sont fixes pour la semaine du bien-être. On pourrait leur donner un budget fixe pour un certain nombre d'étudiants. J'en parlerai avec Josée Chartier.

Charlotte Michon : ca serait tu possible d'amener leur table ici pour eux.

Marilou Bernier : À voir, compte tenu du matériel et l'utilisation de celui-ci pour les activités cliniques les jours de classe.

14.2. Journée neige - Questionnement AEND

Marilou Bernier : Le comité AEND souhaite organiser la journée neige comme l'an passé. Elle vise une journée de ski au Mont Orford. L'AEND se demande si l'activité neige demandait d'atteindre un seuil de participation permettant l'octroi d'un rabais de groupe?

Pierre-Alexandre Chagnon : Naturellement il pourrait avoir des rabais si on est plusieurs.

Gabriel Arsenault : La fin de semaine à Orford c'est l'enfer alors peut-être le faire la semaine.

14.3. Café

Pierre-Alexandre Chagnon : Je suis sur la mission de changer l'image de notre café. Ce faisant, j'ai contacté le numéro sur la machine et un expert en la matière est apparu au local ce matin pour la nettoyer. Il nous a mentionné que la machine se doit d'être nettoyée une fois par semaine, chose que je tâcherai de faire. De plus, il nous a mentionné la possibilité de s'engager directement avec Van Houtte pour l'achat de café bio/équitable ou autrement dit, "bon pour le monde". De plus, cet engagement nous permettra potentiellement de se munir de nouvelles carafes (méchant deal). J'ai laissé mon nom, mon numéro de téléphone, mon adresse et mon signe astrologique.

Je devrais avoir des nouvelles d'ici demain. SINON, puisque le café "bon pour le monde"/bio/équitable se vend en grain, j'avais pensé nous munir d'une machine à moulage/égrenage.

15. **Dossiers premières année**

16. **Varia**
 - 16.1. **Échange de cadeaux**

 - 16.2. **Contrats**

 - 16.3. **Service de thé**

 - 16.4. **Unification des deux Corée**

17. **Fermeture de la séance**
La séance est levée à 18h28.